

FONDATION ROI BAUDOIN  
Mme Marie-Laure ROGGEMANS  
Rue Brederode, 21  
1000 BRUXELLES

V/Réf. : D2043/mon062S/M. Bouvin  
N/Réf. : AVL/AH/Bxl-3.4/s352a  
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame,

Objet : BRUXELLES. Schéma directeur relatif au parc du Cinquantenaire.

En réponse à votre courrier du 18 août sous référence, réceptionnée le 20 août 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 25 août 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve.

La Commission félicite la Fondation Roi Baudouin de l'étude dont elle a pris l'initiative. Il s'agit, en effet, de la première étude pluridisciplinaire de grande envergure et coordonnée par un spécialiste en restauration de parcs et jardins historiques qui ait été entreprise en Région Bruxelloise. La Commission espère qu'elle fera jurisprudence. Elle demande à la Fondation s'il ne serait pas judicieux d'en assurer la publicité.

Le plan directeur doit servir de référence aux travaux d'entretien, de restauration et de restructuration qui devraient être entrepris dans l'avenir. Certains fragments du parc nécessiteront des interventions plus importantes qui pourraient faire l'objet de concours. Dans cette hypothèse, et afin que ces efforts portent leurs fruits, la Commission propose ses services pour aider à l'élaboration des cahiers de charges qui accompagneront les appels à candidature.

La Commission se prononce favorablement sur le parti du plan directeur qui consiste en une option forte : la restauration d'un jardin public de type Beaux-Arts, conçu par l'architecte qui fut l'auteur du programme monumental ambitieux réalisé sur le site en réponse à celui-ci. L'objectif du plan directeur est de renforcer cette cohérence exceptionnelle là où des interventions récentes l'ont mise à mal et à la compléter là où elle est restée inachevée. Il mise donc sur la couverture de la trémie routière et signe l'abandon définitif des idées de parcellisation du parc qui ont émaillé les réflexions jusqu'il y a peu.

Le projet de plan directeur se fonde sur une série d'études préalables, menées par des spécialistes, des associations ou des bureaux spécialisés dans les différentes matières concernées. Les études jointes à la demande sont les suivantes :

- *Inleidende studie*
- Histoire du parc
- Histoire du parc – illustrations
- Le complexe architectural dans ses relations avec le parc
- Inventaire du petit patrimoine du parc du Cinquantenaire – Architecture
- Inventaire du petit patrimoine du parc du Cinquantenaire – Sculptures.
- Pavillon des Passions humaines – étude et annexes
- Dossiers historiques concernant les éléments susmentionnés (16 objets)
- Etude pédologique
- *Inventarisatie van het bomenbestand in het Jubelpark – formulering van adviezen*
- *Bomenplannen : soorten / conditie / inventaris / afmetingen*
- *Gegevens over het parkmeubilair*
- Parc du Cinquantenaire : aspects urbanisme et mobilité
- *Templaties : tussentijdse voorstelling 8.11.2002*
- Les signalétiques du parc du Cinquantenaire

Si la CRMS approuve l'essentiel du plan qui consiste en la restauration du parc, elle émet les remarques suivantes sur différentes interventions proposées.

#### *Plantations et abattages*

L'étude phytosanitaire conclut à l'abattage d'une soixantaine d'arbres. Ces conclusions apparaissent comme en décalage par rapport aux options du plan directeur qui prévoit un abattage massif à plus moins long terme. La Commission comprend qu'il y a nécessairement une différence d'approche entre l'établissement d'un plan directeur, qui postule une gestion à longue échéance, et la nécessité d'abattre certains sujet dans l'immédiat. Elle pense cependant que ce chapitre est le plus délicat de l'étude et qu'il mérite une attention particulière, notamment quant à l'importance et à la gestion des abattages mais aussi pour ce qui concerne la motivation des nouvelles essences préconisées. Elle demande que la réflexion sur le phasage nécessaire des travaux soit approfondie du point de vue de l'évolution paysagère que cela impliquera, l'objectif étant de conserver un attrait au parc y compris durant les phases les plus interventionnistes. Le maintien en permanence d'une certaine « masse végétale » devrait constituer une des contraintes de l'étude et une attention particulière devrait être réservée aux lisières, compte tenu de l'état et de l'avenir des arbres d'alignements qui les longent en voirie publique.

#### *Parking*

La possibilité de lier la réalisation d'un parking souterrain à la phase de couverture de la trémie est évoquée en annexe du plan directeur. Les incidences importantes de ce parking sur le site classé – à savoir : la construction, l'accessibilité ainsi que les aspects techniques liés à l'exploitation d'un parking (issues de secours, ventilation) – n'ont absolument pas été évaluées dans l'état actuel des choses. La Commission ne peut donc approuver cette proposition.

#### *Programme de sculpture*

Des études préalables ont été réalisées qui documentent l'histoire et l'état des sculptures et édicules du parc. Une évaluation globale de ce programme de sculpture aurait pu servir de support à une réflexion allant au-delà de la simple restauration in situ de ces éléments. Les différentes étapes autour desquelles s'articule la réalisation du plan directeur ne prennent pas explicitement en compte cet aspect important du site classé. L'étude devrait être poursuivie sur cette question.

Nouvelle construction :

Une nouvelle petite construction est prévue par le plan, implantée symétriquement par rapport au pavillon des Passions humaines et destinée à accueillir une cafétéria. La Commission approuve ce principe. Elle remarque toutefois que le Pavillon des Passions humaines n'est pas implanté correctement sur le plan directeur (il n'est pas dans l'axe, mais légèrement décalé : voir l'étude de E. Hennaut). Il convient donc de corriger ces deux implantations et de respecter ce léger désaxement qui a son importance dans la perception du caractère monumental du site par le promeneur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président